



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour la réussite de notre jeunesse



Édito



L'Éducation est au cœur de l'idéal républicain : elle porte, jour après jour, la promesse d'émancipation de chaque élève et prépare un avenir plus juste, plus solidaire, à la hauteur des défis du monde.

Depuis 2017, nous avons engagé une transformation inédite de notre système éducatif, en partant de principes simples : donner plus à ceux qui en ont le plus besoin, soutenir chaque

élève, chaque étudiant, chaque professeur, à la hauteur de ses engagements et de ses efforts.

Dès mon arrivée rue de Grenelle, en décembre 2024, j'ai agi pour préserver les moyens du ministère afin de renforcer l'encadrement des élèves, améliorer le climat scolaire et faire vivre l'école inclusive sur tout le territoire.

Notre ambition est claire : permettre à chaque jeune de maîtriser les savoirs fondamentaux, de construire un projet d'avenir, de se sentir protégé, respecté et soutenu.

Car nous le savons : l'École ne peut être un lieu d'apprentissage sans être aussi un lieu de sécurité et de bien-être. C'est le sens des mesures que nous mettons en œuvre pour lutter contre les violences et la circulation des armes blanches, promouvoir la santé mentale des jeunes et accompagner vers un usage raisonné des écrans, avec notamment la mise en œuvre effective de l'interdiction du portable au collège à la rentrée prochaine.

Dans un monde en transformation, l'École doit garantir l'accès aux savoirs les plus actuels et adaptés aux enjeux de notre temps. Nous avons lancé de nouveaux enseignements : l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, et une formation à l'intelligence artificielle pour les professeurs et tous les collégiens et lycéens.

Préparer demain, c'est aussi permettre à chaque jeune de se projeter, de choisir, et de réussir. C'est tout l'objet du plan Avenir, dédié à l'orientation, et du plan Filles et maths, pour briser les stéréotypes et ouvrir le champ des possibles.

Former, accompagner, transmettre : ces missions exigent des professeurs mieux préparés et mieux reconnus.

La réforme du recrutement et de la formation initiale, dès la rentrée 2026, refonde en profondeur notre manière de préparer les futurs enseignants. Elle conjugue exigence académique, immersion professionnelle et amélioration des conditions d'entrée dans le métier. Nous créons une licence du professorat des écoles. Nous ouvrirons les concours à bac+3 pour diversifier les profils. Et nous faisons le choix d'une formation progressive et rémunérée conduisant au master. Enfin, pour accompagner les parcours dans l'enseignement supérieur, nous avons agi avec détermination. Le budget 2025 est en hausse. Le contrôle des formations sur Parcoursup a été renforcé pour garantir la transparence et l'exigence. Et nous avons fait le choix d'une régulation plus stricte des établissements privés lucratifs.

De l'école à l'université, l'éducation est au cœur de notre promesse républicaine. Je resterai pleinement engagée pour faire vivre cette promesse : **une école plus exigeante, plus protectrice, plus émancipatrice, et un enseignement supérieur à la hauteur des aspirations de notre jeunesse.**

Élisabeth Borne

Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Pour une École ambitieuse

✓ Renforcer les moyens pour la réussite des élèves

La loi de finances pour 2025 a maintenu le niveau d'emploi des enseignants avec des effets concrets pour la rentrée 2025 :

- **21 élèves en moyenne par classe dans le 1^{er} degré** (contre 23 en 2017) pour améliorer les conditions d'enseignement.
- **+ 2 000 postes d'AESH** pour soutenir la mise en œuvre de l'école inclusive.
- **+ 500 emplois** pour élever le niveau des élèves au collège.
- **+ 150 postes de CPE** et **+ 600 postes d'AED** pour améliorer le climat scolaire.

✓ Mieux préparer nos professeurs grâce à la réforme du recrutement et de la formation initiale

- **Rentrée 2026** Création d'une licence universitaire du professorat des écoles.
- **Session 2026** Ouverture du concours de recrutement à bac + 3 pour les professeurs des 1^{er} et 2^d degrés.
- **Rentrée 2026** Création de 2 années de master avec une professionnalisation progressive et une rémunération attractive.

✓ Attirer plus de filles dans les filières scientifiques grâce au plan Filles et maths

Alors que les filles ne représentent que 25 % des étudiants qui intègrent des formations supérieures aux métiers d'ingénieurs et du numérique et que cette proportion stagne depuis 20 ans, le plan permet de :

- **Former et sensibiliser** les personnels aux stéréotypes.
- **Renforcer la place des filles** dans les enseignements qui ouvrent vers les filières d'ingénieur et du numérique.
- **Ouvrir les horizons des jeunes filles** et susciter des vocations.

✓ Préparer aux défis de demain grâce à un usage raisonné de l'intelligence artificielle (IA)

- 1 Un cadre d'usage de l'IA à l'école.
- 2 Le développement d'une IA souveraine pour aider les enseignants.
- 3 La création d'un parcours PIX dédié à l'IA en 4^e et en 2^de.
- 4 La généralisation d'une IA générative pour accompagner les agents gestionnaires des ressources humaines.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Après la réforme des lycées professionnels lancée en 2023, l'ambition de l'enseignement professionnel est maintenue pour accompagner les jeunes face aux transitions numérique, environnementale et industrielle et favoriser leur insertion sur le marché du travail.

Un haut-commissaire à l'enseignement et à la formation professionnels a été nommé en avril 2025 pour :

- 1 Adapter l'offre de formation professionnelle des lycées.
- 2 Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.
- 3 Renforcer la lisibilité des formations pour mieux orienter les élèves.
- 4 Mieux contrôler la qualité des formations.

Pour une École protectrice

- ✓ **Lutter contre la circulation des armes blanches au collège et au lycée**
 - Contrôles inopinés des sacs des élèves aux abords des établissements scolaires par les forces de l'ordre, en lien avec les autorités académiques et les chefs d'établissement.
 - Tenue systématique d'un conseil de discipline en cas de port d'arme blanche dans l'établissement (modification du Code de l'éducation).

- ✓ **Lutter contre toutes les formes de violence au sein des établissements privés et publics avec le plan « Brisons le silence, agissons ensemble »**
 - Remontées systématiques des faits de violence (modification du Code de l'éducation).
 - Meilleur recueil de la parole des élèves.
 - Renforcement des contrôles.

- ✓ **Protéger les élèves de la surexposition aux écrans**
 - Généralisation du dispositif **Portable en pause au collège** à la rentrée 2025.
 - Suspension de l'actualisation des espaces numériques de travail et des logiciels de vie scolaire entre 20 h et 7 h en semaine et le week-end.

- ✓ **Prévenir, détecter et accompagner les problèmes de santé des jeunes**

Premières conclusions des Assises de la santé scolaire qui ont permis de :

- 1 Réaffirmer les missions fondamentales de prévention, de détection et de promotion de la santé.
- 2 Agir dès le plus jeune âge pour mieux détecter et prévenir.
- 3 Renforcer les partenariats avec les acteurs de la santé pour garantir une prise en charge efficace.
- 4 Mettre la santé mentale des jeunes au cœur de l'action.

Le travail des Assises se poursuit avec une prochaine étape à l'automne 2025.

Plan pour la santé mentale des jeunes avec 12 mesures annoncées pour mieux détecter et prendre en charge la santé mentale des jeunes, appuyer les équipes éducatives, et sensibiliser les élèves.

LA SITUATION À MAYOTTE

Le cyclone Chido et la tempête tropicale Dikeledi ont durement frappé l'île de Mayotte et ses habitants. La ministre d'État s'y est rendue à deux reprises en soutien aux élèves, aux personnels et à toute la communauté éducative pour préparer la reprise progressive des cours : reconstruction, aides exceptionnelles aux personnels, mesures d'attractivité, etc.



Pour une École émancipatrice

✓ Garantir une scolarité adaptée à chaque enfant au sein d'une école inclusive

- **500 pôles d'appui à la scolarisation** déployés en septembre 2025 avec pour objectif **3 000 PAS** pour couvrir l'ensemble du territoire d'ici 2027.
- **300 unités localisées pour l'inclusion scolaire** supplémentaires à la rentrée 2025, notamment en lycées professionnels.
- **Prise en charge par l'État de la rémunération des AESH** qui accompagnent des élèves en situation de handicap pendant la pause déjeuner.

✓ Mieux s'orienter grâce au plan Avenir

- **Faire de l'orientation un projet partagé** : les professeurs principaux seront formés et les familles bénéficieront de rencontres dédiées.
- **Éduquer les élèves à l'orientation** : de la 5^e à la terminale, les élèves bénéficieront d'un programme d'éducation à l'orientation adapté à chaque niveau et de 4 demi-journées dédiées.
- **Faciliter la transition lycée-enseignement supérieur** : l'année de césure post-bac sera encouragée et valorisée. Des classes préparatoires en 3 ans seront accessibles aux bacheliers professionnels.
- **Mieux préparer les élèves au supérieur** : nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1^{re} pour une évaluation plus juste sur Parcoursup.
- **Mieux prendre en compte les besoins du pays** dans les filières numériques, technologiques et d'ingénierie grâce à la modernisation des programmes.
- **Conforter la complémentarité État-Régions** en matière d'orientation.

✓ Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle et élémentaire, et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité au collège et au lycée, abordera le respect de soi, des autres et de son intimité en tenant compte de la maturité des élèves **autour de 4 objectifs** :

- ① Égalité filles-garçons.
- ② Lutte contre les discriminations.
- ③ Éducation au principe du consentement.
- ④ Prévention des violences sexistes et sexuelles.

Un plan de formation est déployé pour accompagner les personnels.

✓ Assurer l'égalité des chances dans tous les territoires

- **Renforcer le dialogue lors de la préparation de la carte scolaire et assurer une meilleure continuité de la politique éducative** : signature d'un protocole d'accord avec l'AMF et l'AMRF pour améliorer la collaboration entre les communes et l'éducation nationale.
- **Entre 2025 et 2027, 40 nouvelles cités éducatives seront labellisées** afin de réduire les inégalités des chances à l'école et de renforcer le potentiel de réussite des enfants et des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour offrir des parcours de qualité à nos étudiants

✓ Préserver le budget de l'enseignement supérieur

Comme le budget de l'éducation nationale, le budget de l'enseignement supérieur est en progression pour l'année 2025 avec **300 millions d'euros supplémentaires** pour répondre aux difficultés financières des universités.

✓ Contrôler les formations sur Parcoursup

Une procédure de déréférencement des formations sur la plateforme Parcoursup a été mise en place pour mieux **réguler l'enseignement supérieur privé lucratif**. Une inspection interministérielle a été missionnée pour plus de transparence sur le fonctionnement de ces établissements. Une démarche avec le ministère du Travail est en cours pour rendre plus exigeant le label Qualiopi.

PROPOSITION DE LOI RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le texte vise à mieux prévenir et mieux sanctionner tous les faits de racisme et d'antisémitisme au sein des établissements d'enseignement supérieur.

CHOOSE EUROPE FOR SCIENCE

Dans le contexte géopolitique mondial qui menace la science, la plateforme **Choose Europe for Science**, financée par France 2030, permet de recenser tous les projets de recherche disponibles en France. Le lancement de cette plateforme concrétise l'engagement indéfectible de la France en faveur de l'indépendance et de la liberté académiques.

